



**Procès-verbal de la quatrième assemblée ordinaire de l'année 2020 du conseil d'administration du Conseil de quartier Saint-Roch, tenue le jeudi 27 août 2020, à 18h30.**

**PRÉSENCES**

Mmes	Véronique Chabot	Présidente (2021)
	Lise Côté Comeau	Trésorière (2020)
	Michèle Dumas-Paradis	Secrétaire (2020)
MM.	Pierre Maheux	Administrateur (2021)
	Philippe Morissette	Administrateur (2021)

**AUTRES PRÉSENCES**

Mmes	Pascale Laliberté	Secrétaire de rédaction
	Vanessa Irakiza	Agente de mobilisation à l'Engrenage
MM.	Pierre-Luc Lachance	Conseiller municipal (membre non-votant)
	Daniel Leclerc	Ville de Québec, conseiller en consultations publiques
	Martin Pelletier	Citoyen, invité pour le dépôt d'un projet d'initiative

**ABSENCE**

M.	Frédérique Lavoie	Administratrice (2020)
----	-------------------	------------------------

L'assemblée a eu lieu à huis-clos.

## ORDRE DU JOUR

<b>20-04-1</b>	<b>Ouverture de l'assemblée</b>	18 h 35
<b>20-04-2</b>	<b>Présences</b>	18 h 36
<b>20-04-3</b>	<b>Lecture et adoption de l'ordre du jour</b>	18 h 37
<b>20-04-4</b>	<b>Adoption du procès-verbal de juin 2020</b>	18 h 38
<b>20-04-5</b>	<b>Fonctionnement interne du conseil de quartier</b>	18 h 40
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Secrétariat de rédaction</li><li>• Assemblée publique de septembre et Assemblée générale 2020</li></ul>	
<b>20-04-6</b>	<b>Trésorerie</b>	19 h 20
	<ul style="list-style-type: none"><li>• État des revenus et dépenses</li><li>• Chèques à émettre</li></ul>	
<b>20-04-7</b>	<b>Projets d'initiatives</b>	19 h 30
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Retour sur les demandes passées (jardin, école, café réparation)</li><li>• Dépôt d'une nouvelle demande « l'Art du déplacement »</li></ul>	
<b>20-04-8</b>	<b>Mention des correspondances et représentations passées</b>	19 h 50
	<ul style="list-style-type: none"><li>• Archives CQSR</li><li>• Engrenage</li></ul>	
<b>20-04-9</b>	<b>Période d'interaction avec le conseiller municipal</b>	20 h 05
<b>20-04-10</b>	<b>Varia</b>	20 h 45
<b>20-04-11</b>	<b>Levée de l'assemblée</b>	20 h 50

*\*Les heures prévues peuvent varier*

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier, notamment en ce qui a trait à l'aménagement du territoire, l'aménagement des propriétés municipales, la vie communautaire et la sécurité publique.

## **20-04-1 Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée du Conseil de quartier Saint-Roch (CQSR) débute à 19h25.

## **20-04-2 Présences**

## **20-04-3 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

### **RÉSOLUTION CA20-04-37**

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DÛMENT APPUYÉE PAR Mme Michèle Dumas-Paradis, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour de la quatrième assemblée ordinaire de 2020 du Conseil de quartier Saint-Roch.

Un point est ajouté à l'ordre du jour, soit :

- Dépôt d'une nouvelle demande « l'Art du déplacement »
- Dépôt d'une nouvelle demande « Fête des voisins »

Une modification est apportée à l'ordre du jour, soit :

- Remplacer le terme « archives » par « correspondances » diverses au point 8

Adopté.

## **20-04-4 Adoption du procès-verbal de juin 2020**

### **RÉSOLUTION CA20-04-38**

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DÛMENT APPUYÉE PAR Mme. Lise Côté Comeau, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du Conseil de quartier Saint-Roch qui a eu lieu le 18 juin 2020.

Adopté.

## **20-04-5 Fonctionnement interne du conseil de quartier**

- Secrétariat de rédaction

Le CQSR a reçu la démission d'Odile Rochon. Le CQSR la remercie pour ses services de secrétaire de rédaction pendant presque deux ans. Mention à l'unanimité.

- Assemblée publique de septembre et Assemblée générale 2020

Il a été convenu que la date de la prochaine assemblée publique régulière du CQSR est le 10 septembre 2020 de 18h45 à 20h à huis-clos. De même que l'AGA 2020, qui devait avoir lieu en avril dernier, aura lieu le 17 septembre 2020 à 19h00 à la Maison de la coopération sur le Boulevard Charest.

### **RÉSOLUTION CA20-04-39**

SUR PROPOSITION DE M Philippe Morissette DUMENT APPUYÉE PAR Mme. Michèle Dumas-Paradis, IL EST RÉSOLU que le Conseil de Quartier Saint-Roch tiene sa prochaine assemblée ordinaire le 10 septembre 2020 à 18h45 à huis-clos et que l'AGA 2020 aura lieu le 17 septembre à 19h à la Maison de la coopération.

Adopté.

### **20-04-6 Trésorerie**

- État des revenus et dépenses

En date du 27 août 2020, il y a 5421,41\$ dans le compte bancaire du CQSR, ceci inclut un montant de 4000\$ alloué à des projets d'initiatives pour 2019 et 2020.

- Chèques à émettre

### **RÉSOLUTION CA20-04-40**

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DUMENT APPUYÉE PAR Mme Michèle Dumas-Paradis, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier Saint-Roch paie à Mme Odile Rochon un montant de 90 dollars pour la rédaction du procès-verbal du 18 juin 2020.

Adopté.

### **RÉSOLUTION CA20-04-41**

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DUMENT APPUYÉE PAR M. Pierre Maheux, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier Saint-Roch rembourse à M. Laurent Metais les factures totalisant un montant de 999,61\$ pour le projet Café réparation qui a obtenu un soutien financier de 2000\$ de la part du CQSR dans le cadre du budget 2019. D'autres factures seront remboursées plus tard.

Adopté.

### **RÉSOLUTION CA20-04-42**

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DUMENT APPUYÉE PAR M. Philippe Morissette, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier Saint-Roch rembourse un montant de 36\$ à M. Daniel Leclerc pour la mise à jour annuelle au Registre des entreprises du Québec.

Adopté.

### **RÉSOLUTION CA20-04-43**

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DÛMENT APPUYÉE PAR M. Pierre Maheux, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier Saint-Roch paye un montant de 333,43\$ à l'entreprise MonSaintRoch.com pour le forfait de services du 9 septembre 2020 au 9 septembre 2021.

Adopté.

#### **20-04-7 Projets d'initiatives**

- Retour sur le Jardin pédagogique de l'École primaire des Berges

La subvention pour les projets d'initiative du conseil de quartier a permis aux familles des élèves fréquentant l'École primaire des Berges d'avoir des lots d'agriculture urbaine foisonnants. M. Desmarais et Mme Jardine vont également dans les classes pour animer des ateliers sur l'agriculture et la nutrition. Les administrateurs sont satisfaits et les factures pour les dépenses encourues seront prochainement acheminées au CQSR pour remboursement. Mme Michèle Dumas-Paradis a visité les installations et a partagé ses photos.

- Retour sur le projet de sécurité routière sur la rue Prince-Édouard

Le projet d'initiative du conseil de quartier voulant installer des oriflammes sur la rue du Prince-Édouard aux abords de l'École primaire des Berges pour diminuer la vitesse des automobilistes est en attente. Le Service du transport et de la mobilité intelligente (STMI) de la Ville de Québec n'a pas émis de réponse formelle au sujet du projet, toutefois il est nécessaire d'obtenir l'avis du STMI pour que la Ville de Québec puisse accorder les fonds demandés et qu'un équipement soit installé sur la voie publique.

Il est suggéré par M. Pierre-Luc Lachance d'attendre la sortie de Programme de la stratégie routière de la Ville de Québec pour en savoir plus sur les nouveaux critères et accorder le projet d'initiative citoyenne en conséquence. En parallèle, les membres du CQSR discute la possibilité de mettre sur pied le projet d'initiative citoyenne en modifiant la proposition pour assurer la sécurité routière des enfants allant à l'École des Berges.

Mme Michèle Dumas-Paradis soutient qu'il faudrait installer un aménagement qui signale l'obligation de ralentir comme il se fait dans d'autres villes et dont le conseiller et les administrateurs ont reçu les photos en exemple. Il est primordial de protéger les enfants qui ont à traverser cette intersection très dangereuse. La

rentrée scolaire 2020 s'est faite sans initiative de la Ville de Québec qui dit vouloir attendre le Programme de sécurité routière qui tarde à être adoptée.

- Retour sur le projet de Café réparation

Grâce au soutien financier de 2000\$ accordé à M. Laurent Metais pour le Café réparation, plusieurs outils ont pu être acquis et deux rencontres ont eu lieu au Tam Tam Café sur le Boulevard Langelier. L'initiative a dû ralentir ses activités dû aux circonstances reliées à la Covid-19.

- Dépôt d'une nouvelle demande « l'Art du déplacement »

L'Académie québécoise d'art du déplacement, représenté par M. Martin Pelletier, dépose une nouvelle demande nommée « l'Art du déplacement » qui consiste à financer la construction d'une mini structure de tubes en acier galvanisé pour permettre la pratique de « l'Art du déplacement » dans un lieu public gratuitement. La structure arriverait à hauteur d'anche et elle serait modulable, permettant ainsi d'être déplacée ou remise facilement. Les lieux convoités pour l'installation temporaire de la structure seraient près d'un des deux skate-parks du Parc Victoria. La proposition s'inscrit dans une démarche à long terme dans laquelle la fabrication et l'installation temporaire de la structure serait un projet-pilote permettant d'évaluer l'intérêt pour « l'Art du déplacement » et pour que d'autres structures similaires ou de plus grandes tailles soient installés dans les parcs de la Ville de Québec. À cet égard, plusieurs mandats de la Ville de Québec sont visés par le projet-pilote.

M. Philippe Morissette soulève le point des permis et des autorisations pour l'installation d'équipements de loisir dans les lieux publics. M. Daniel Leclerc précise à ce sujet que le projet devra être analysé pour s'assurer qu'il respecte les normes de sécurité de la section loisir de la Ville de Québec. Les membres du CQSR ainsi que M. Pierre-Luc Lachance sont enthousiastes face au projet, cependant ce dernier tel que présenté ne correspond pas exactement aux critères de financement des projets d'initiative du conseil de quartier. La proposition sera retravaillée en collaboration avec des membres du CQSR pour qu'elle soit représentée ultérieurement.

#### **RÉSOLUTION CA20-04-44**

CONSIDÉRANT le projet présenté lors de la présente assemblée du conseil d'administration par monsieur Martin Pelletier de l'organisme (OBNL) l'Académie québécoise d'art du déplacement;

CONSIDÉRANT les items 2.5, 3.3, 3.4 et 3.5 du Plan d'action 2020-2022 du Conseil de Quartier Saint-Roch;

CONSIDÉRANT que ce projet-pilote répond aux critères d'admissibilité de l'« Outil d'aide au versement d'une subvention de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou : Grille d'analyse des projets d'initiative du conseil de quartier »;

CONSIDÉRANT que des administrateurs du CQSR sont intéressés à participer aux activités et à collaborer à la démarche d'autorisation auprès de la Ville visant l'utilisation temporaire d'un espace dans un parc ;

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DUMENT APPUYÉE PAR M. Pierre Maheux, IL EST RÉSOLU QUE le CQSR réponde favorablement à la demande pour un montant à déterminer à la prochaine assemblée.

Adopté.

- Dépôt d'une nouvelle demande "Fête des voisins"

Mme Vanessa Irakiza de l'organisme l'Engrenage dépose une demande de financement dans le cadre des projets d'initiative du conseil de quartier. Une fête est organisée pour la déminéralisation partielle du pavé face à l'immeuble du 202 rue du Roy. L'argent demandé servirait à l'achat de matériel de protection, à engager des artistes ainsi qu'à couvrir une partie des frais de traiteur. L'organisme Verdir Saint-Roch finance aussi une partie de l'évènement.

Le Conseil exécutif de la Ville de Québec ne pourra probablement pas voter sur la demande de projet d'initiative du conseil de quartier présenté par l'Engrenage d'ici la tenue de l'évènement, empêchant ainsi les fonds d'être versés à temps. Les représentants de la Ville conseillent fortement d'utiliser l'argent du budget de fonctionnement du CQSR pour éviter une telle situation, soutenant que les manques à combler, si existants, seront déboursés par la Ville de Québec à la fin de l'année. La présidente souligne que les budgets de fonctionnement et d'initiative ont des objectifs distincts et différenciés, et pourrait déduire de cette forte suggestion de la ville que le CQSR peut confondre ses budgets l'un pour l'autre pour des raisons de délais de traitements administratifs.

#### **RÉSOLUTION CA20-04-45**

CONSIDÉRANT le projet présenté lors de la présente assemblée du conseil d'administration par madame Vanessa Irakiza de l'organisme l'Engrenage;

CONSIDÉRANT les items 1.1, 3.1 et 3.3 du Plan d'action 2020-2022 du Conseil de Quartier Saint-Roch;

CONSIDÉRANT que ce projet-pilote répond aux critères d'admissibilité de l'« Outil d'aide au versement d'une subvention de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou : Grille d'analyse des projets d'initiative du conseil de quartier »;

CONSIDÉRANT que des administrateurs du CQSR sont intéressés à participer à l'activité et à la diffusion de celle-ci;

SUR PROPOSITION DE Mme Véronique Chabot DUMENT APPUYÉE PAR M. Philippe Morissette, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier Saint-Roch accorde à la Table de



quartier l'Engrenage 300\$ à même le budget de fonctionnement pour la 'Fête des voisins'' qui aura lieu le 26 septembre 2020. Montant payable sous présentation de facture.

Adopté.

#### **20-04-8 Mention des correspondances et représentations passées**

- Correspondances diverses

La présidente procède à la lecture des correspondances reçues par le CQSR :

- M. Campagna a remis certains documents d'archives en sa possession au CQSR.
  - Une artiste résidente du quartier Saint-Roch a formulé une demande de partenariat avec le CQSR pour mettre sur pied un projet artistique incluant de la récupération.
  - Des nouvelles concernant le projet d'habitation coopératif dans le Presbytère Saint-Roch ont été transmises par M. Jacques Beaudet. Le projet continue à aller de l'avant.
  - Marie-Pier Deraspe du YMCA a transmis des nouvelles sur le marché solidaire sur le parvis de l'église Saint-Roch. Le projet connaît un vif succès. Une moyenne de 130 ménages profite de l'initiative. Une grande variété de fruits et légumes ainsi que des plats préparés sont donnés gratuitement ou vendus à prix modiques. Le marché a visé certains défis qu'il souhaite relever pour rendre l'initiative encore plus inclusive, par exemple en offrant un service de livraison et en rejoignant les familles et les citoyen.nes issu.es de l'immigration.
  - Invitation aux lancements de la nouvelle Stratégie de sécurité routière 2020-2024 et du Programme de soutien à la mobilisation de la Ville de Québec seront présentés le 1<sup>er</sup> septembre à 19h par vidéoconférence. M. Philippe Morissette sera substitut à Mme Véronique Chabot pour la rencontre.
  - Modification du PIIA de densification (Habitation) : la population est invitée à se prononcer sur la bonification du Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme (R.V.Q. 1400) de la Ville de Québec. Les activités de participation publique sont terminées.
  - La consultation demandée pour les modifications au PPU pour le secteur sud du centre-ville de Saint-Roch est reportée au 10 septembre à huis-clos.
  - Les citoyens sont invités à participer à une consultation sur la Politique de participation publique du 26 au 30 octobre 2020.
- Appui au projet Objectif résilience du Centre Jacques-Cartier

CONSIDÉRANT les précisions obtenues à la suite de la demande du CQSR pour pouvoir appuyer la demande du Centre Jacques-Cartier dans le cadre du programme Action Climat.

CONSIDÉRANT que les précisions obtenues sont à la convenance du CQSR :

#### **RÉSOLUTION CA20-04-46**

SUR PROPOSITION DE Mme Michèle Dumas Paradis DUMENT APPUYÉ PAR M. Philippe Morissette, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier St-Roch envoie une lettre au Ministère de l'environnement pour la participation au programme Action Climat et son financement du Centre Jacques-Cartier avec des activités d'éducation populaire du projet Objectif Résilience qui se traduiront par différents projets citoyen.es favorisant une baisse significative des émissions de gaz à effet de serre sur le long terme.

Adopté.

- Résumé de la rencontre entre la Table de quartier l'Engrenage et le CQSR

La Table de quartier l'Engrenage et le CQSR se sont rencontrés le 27 juillet 2020. Lors de la rencontre, il a été permis de déterminer sur quels enjeux les deux organismes pourraient collaborer. Il a aussi été convenu qu'un comité de citoyens devrait être créé pour le quartier Saint-Roch. Ce potentiel comité de citoyens pourrait avoir des orientations politiques.

- Organisation d'une marche citoyenne sur le trajet du tramway

Une marche citoyenne qui recrée le trajet du Tramway incluant les changements de circulation dans le quartier aura lieu le 14 septembre à 16h30.

- Demande d'appui à la lettre collective pour le parc de proximité

Considérant que le CQSR a été informé d'une initiative citoyenne visant l'établissement au coin des rues La Salle et Du Parvis :

#### **RÉSOLUTION CA20-04-47**

SUR PROPOSITION DE Mme Michèle Dumas-Paradis DUMENT APPUYÉ PAR M. Pierre Maheux, IL EST RÉSOLU QUE le Conseil de quartier St-Roch signe la lettre collective en appui à la transformation du stationnement des rues La Salle et Du Parvis en parc de proximité pour créer un îlot de fraîcheur et un endroit pour réunir les familles.

Adopté.

#### **20.4.9 Période d'interaction avec le conseiller municipal**

- Travaux parc à chien Pointe-aux-Lièvres

La séparation des zones entre la taille des chiens a permis de réduire les problèmes de jappement.

- Développement de la Pointes-aux-Lièvres : passerelle, pavillon et circuit d'entraînement

La passerelle devrait être complétée pour le 31 mai 2021. Les plantations seront également faites en mai 2021. L'inauguration du pavillon est prévue pour le mois de

septembre 2021. La Ville souhaite aménager un parcours d'entraînement en juin 2021. Le CQSR est fortement invité à soumettre des idées d'aménagement et des suggestions pour la réfection d'équipement d'entraînement.

- Modification du trajet d'autobus 4 dans l'écoquartier de la Pointe-aux-Lièvres.

Le RTC va revoir le parcours du trajet d'autobus 4 après maintes demandes formulées par le conseil municipal et refusées jusqu'à ce jour. On souhaite offrir un meilleur service de transport en commun aux citoyens de l'écoquartier.

- Parc au coin de Du Parvis et De la Salle

La Ville est très intéressée par le projet et elle a entamé des démarches auprès de GM pour l'acquisition du terrain. Le conseiller municipal est par ailleurs tout à fait favorable au dépôt de la lettre collective pour le parc de proximité initiée par la Table de quartier l'Engrenage.

- Changing place pour les personnes handicapées

Le projet qui visait à mettre en place des tables à langer pour les personnes à mobilité réduite dans le parc de la Pointe-aux-Lièvres ne fonctionnera pas, mais le conseiller municipal souhaite entamer des démarches pour que de telles installations soient rendues accessibles à la Marina Saint-Roch.

- Jardin communautaire Saint-Roch

Le représentant municipal est particulièrement intéressé par la recommandation qui vise à installer le jardin communautaire dans le secteur du Centre Saint-Roch qui sera prochainement démoli.

- Ouverture du YMCA

Le YMCA ouvrira officiellement le 12 septembre 2020.

- Parc Caron/Saint-Vallier

Le parc est toujours prévu, mais la Ville est en attente de la compagnie GM pour poursuivre le projet.

- Intersection Simon-Napoléon Parent

Une demande du représentant municipal a été faite pour changer l'accès à la voie de circulation à l'intersection Simon-Napoléon Parent, mais le département de l'aménagement de la Ville travaille présentement sur un projet qui inclurait cette intersection ainsi que les coins Caron et Saint-Anselme jusqu'au Boulevard Charest. Le projet de réaménagement est prévu pour 2022. Ce dernier sera accompagné d'un plan d'amélioration de la sécurité routière.

- SQDC

La Ville n'a pas empêché l'implantation de succursale au centre-ville. Le représentant municipal ne fera pas d'effort pour la venue de la SQDC, mais il ne s'y oppose pas.

**20-04-10 Varia**

c.o.

**20-04-11 Levée de l'assemblée**

L'assemblée ordinaire est levée à 22h15.